

LES RÉSIDENTS

PAGE 2

LE POINT COVID-19

PAGE 3

LES VISITES

PAGE 4

LES ÉQUIPES

PAGE 5

LES APPUIS

PAGE 6

LETTRE DU CVS

PAGE 7

COMMUNICATION CORONAVIRUS

Le Grand Clos

L'EHPAD
RÉSIDENTIEL | sedna.
FRANCE



Les résidents

La vie sociale en confinement

Le confinement en chambre a été mis en place au Grand Clos avant les préconisations gouvernementales. Cette période extraordinaire peut s'avérer longue, complexe et difficile pour certaines personnes.

Nous veillons tous avec force et avec une implication sans relâche, au respect des besoins de chaque résident tout en maintenant au mieux la jovialité de notre résidence.

Vos vidéos WhatsApp, vos communications téléphoniques et la mobilisation du personnel, contribuent à soutenir les résidents et à faire face à ce contexte.

Depuis plusieurs jours, nous constatons une amélioration de l'état de santé et psychique de nombreux résidents.



Les activités organisées

Nous profitons du beau temps pour faire des promenades dans le parc avec les résidents.

À cette occasion, nous faisons également la cueillette des fleurs du jardin.

Ces moments à l'extérieur sont organisés à tour de rôle et avec le respect des mesures de distanciations sociales nécessaires.

Ces moments de plaisir et de détente sont particulièrement appréciés.

Des bouquets de fleurs sont offerts aux résidents ainsi que des chocolats dégustés à l'occasion des fêtes de Pâques.

Le personnel continue à porter une attention particulière au bien être des résidents. Les animations adaptées et individuelles sont poursuivies en chambre.



Infos « + »

- ❖ **Rappel de l'adaptation des horaires d'appels téléphoniques : de 14h à 17h00.** Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce créneau.
- ❖ **Limitation au possible à un appel par jour, par résident : le référent familial, par exemple.**
- ❖ **Les communications, WhatsApp notamment, doivent se limiter à un appel par semaine, par résident : le référent familial, par exemple.**
- ❖ **Des salariés ont accepté exceptionnellement dans cette période, de mettre à disposition leur téléphone pour décupler les échanges WhatsApp entre résidents et familles. Afin de respecter leur vie personnelle, merci de ne pas les contacter en dehors du créneau horaire défini.**

Le point COVID-19

La situation de l'épidémie

L'épidémie dans le département du Val d'Oise reste à son pic. Le nombre d'hospitalisations et de décès continuent de croître, et les lits dans les services de réanimation désemplissent difficilement et lentement.

100% des EHPAD du Département sont impactés par au moins un cas de COVID avéré.

Le Grand Clos, malheureusement comme des centaines d'EHPAD, a été touché par le virus. Nous reviendrons ci-dessous sur la campagne de dépistage en cours.

Depuis le début de la crise, nous pouvons nous appuyer sur la présence sans faille des médecins traitants et sur la totale mobilisation du personnel. Tous unis pour mieux comprendre ce virus, et sécuriser chacun de nos chers résidents.

Depuis notre dernière communication de début avril, nous avons constaté avec une immense tristesse, 7 décès directement liés ou considérés comme suspectés Covid. Nous partageons la peine profonde des familles.

Les tests

Notre persévérance nous a permis de faire partie des tous premiers EHPAD du département à pouvoir bénéficier de ces tests de dépistage massifs.

Les tests PCR (prélèvement nasopharyngé) ont été réalisés, puis transmis au laboratoire d'analyses.

Tous les résidents ont été testés. 63% de ces tests sont revenus du laboratoire comme interprétables. Autrement dit, l'analyse a permis de poser un diagnostic clair quant au prélèvement. Dans ce cas de figure, le résultat au Covid est positif ou négatif et parmi ces tests qualifiés d'interprétables, nous avons appris avec soulagement que 72% de ces tests étaient covid négatifs.

Certains tests sont revenus « ininterprétables ». Dans ces cas de figure, le laboratoire n'a pas été en mesure de déterminer si la personne a une positivité ou non au Covid car dits douteux (par exemple, le prélèvement ne contient pas assez de charge virale) ou insuffisant (lié à un problème technique du laboratoire ou lors du prélèvement).

Pour ces résidents un nouveau prélèvement est en cours. À la réception des résultats, vraisemblablement la semaine prochaine, nous serons en mesure de vous indiquer l'exhaustivité des résultats à un instant T

L'ensemble des familles est tenue informée, individuellement et en toute transparence des résultats du test et de l'état de santé et psychique de leur proche.

Mise en place d'une unité COVID

La réalisation des tests massifs et l'analyse des résultats, nous permettront d'ajuster l'organisation mise en place en intégrant une zone dédiée pour recevoir les résidents COVID-19 qui sont pris en charge dans la résidence.

Cette zone sera isolée du reste de l'établissement de façon à garantir l'absence de circulation des résidents non-COVID dans cette zone. Plusieurs chambres seront ainsi libérées et aménagées.

Une équipe sera spécifiquement affectée au sein de cette unité.

Les familles ou représentants concernés par le déménagement de leur parent seront informés individuellement de l'aménagement de cette unité. À cet effet, nous leur adressons d'ores et déjà nos remerciements pour leur adhésion à cette démarche.

Ces déménagements seront encadrés, accompagnés et réalisés par l'ensemble de l'équipe, dans la plus grande quiétude possible afin que ces mouvements contraignent et perturbent le moins possibles les résidents. Nous veillerons scrupuleusement à recréer les repères nécessaires.



Les visites

Organisation des visites

L'organisation des visites est mise en place au sein de la résidence.

Nous veillons à ce qu'elles se réalisent dans les meilleures conditions de précautions sanitaires possibles, aussi bien pour les résidents que pour vous.

À cet effet, un protocole de visite a été mis en place, et se décline brièvement comme suit :

- les visites sont planifiées sur demande écrite préalable adressée à l'accueil de la résidence,
- le nombre de rendez-vous par jour est limité à six, eu égard aux contraintes sanitaires d'organisation,
- les visites sont obligatoirement soumises à l'accord ultime de la Direction,
- le nombre de visiteurs est limité à deux personnes majeures maximum,
- la durée de chaque visite n'excède pas trente minutes.

Par ailleurs, nous allons vous adresser un ensemble de documents dont une « charte de bonne conduite » ainsi qu'une « déclaration sur l'honneur ».

La déclaration sur l'honneur a pour objet d'attester que le visiteur ne présente, et n'a présenté dans les 15 derniers jours, aucun symptôme lié au COVID-19 (fièvre, toux, courbatures, sensation de fatigue, etc) ou à d'autres maladies contagieuses.

Ces documents devront être signés et retournés avant la date du rendez-vous, confirmée par la résidence.

Dans ce contexte, toujours dans l'intérêt des résidents et suivant les recommandations émises par l'Agence Régionale de Santé, nous priorisons les visites pour les résidents présentant une altération de l'état de santé.

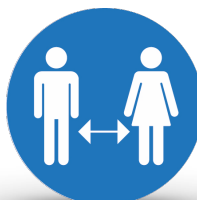
Pour préserver votre santé et celle de vos proches, adoptez ces gestes simples lors des visites :



Utiliser une solution hydroalcoolique
Ou se laver les mains avec de l'eau et du savon



Saluer sans se serrer les mains
Éviter les embrassades



Maintenir une distanciation de 1 mètre minimum



Porter un masque

Comment porter son masque ?



1 Utiliser une solution hydroalcoolique
Ou se laver les mains avec de l'eau et du savon



2 Prendre le masque bord rigide vers le haut



3 Placer le masque sur votre visage
Puis l'attacher



4 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez



5 Abaisser le masque sous le menton



6 Après utilisation du masque en continu :
Jeter le masque à la poubelle
Ou laver le masque en tissu à +60°C une fois par jour

Les équipes

Le personnel

Notre doctrine, fondée sur les préconisations gouvernementales, est claire depuis le début de l'épidémie. Chaque salarié présentant un symptôme du Covid19 est écarté de la résidence, invité à consulter son médecin traitant et à réaliser un test. Le retour au sein de la résidence n'est possible qu'au terme de l'arrêt maladie et à l'éradication de tous symptômes. Nous sommes extrêmement vigilants et intransigeants sur ces points.

Dans ce contexte sanitaire, nous pouvons être confrontés épisodiquement à quelques difficultés pour le remplacement des personnels absents. Nous travaillons au quotidien pour renforcer nos équipes de remplaçants permettant la stabilité de nos effectifs.

Par ailleurs, nous avons rapidement mis en place un conventionnement avec une société de taxis afin d'assurer les déplacements des salariés et des renforts qui en ont besoin. Des hébergements peuvent être également proposés à certains salariés.

Pour faire face aux éventuelles inquiétudes et aux besoins de soutien psychologique du personnel, nous leur avons communiqué les coordonnées de plusieurs plateformes de soutien mises à disposition (par l'Agence Régionale de Santé, par exemple).

Les renforts

Nous bénéficions depuis quelques semaines d'un renforcement de nos équipes :

- Une infirmière biologiste intervient pour les prélèvements sanguins des résidents ;
- Des infirmières libérales sont présentes chaque jour pour la surveillance des paramètres vitaux ;
- Deux autres infirmières ainsi que des agents de services hospitaliers (ASH) de la réserve sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont été dépêchées sur notre résidence.

Les tests

Tous les salariés en poste ont également été testés.

100% des salariés dont le test est interprétable sont négatifs Covid. Un seul test est revenu « ininterprétable ». Dans l'attente d'un nouveau prélèvement, et par prudence, ce salarié est en confinement chez lui.



Du bénévole

Deux bénévoles se sont joints à nous.

Suite à une formation par l'animatrice et le personnel d'accueil de jour, ils ont aidés à la désinfection des points contacts au sein de la résidence, et participé au lien social avec les résidents.

Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement.

**« Ça nous redonne de
l'espoir et de l'énergie de revoir
les résidents contaminés aller
mieux. »**

[Alexandra, Infirmière Cadre]

Les appuis



L'Agence Régionale de Santé

Nous sommes en contacts quotidiens avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et la délégation départementale du Val d'Oise de l'ARS.

Nous échangeons entre autres, sur nos besoins en matériels et en moyens humains.

Les soins

Un numéro d'astreinte COVID-19 a été mis en place, et communiqué aux équipes.

Par ailleurs, les médecins traitants sont quotidiennement présents sur l'établissement, et organisent une astreinte de nuit ainsi que le week-end.

Ils échangent régulièrement avec les équipes hospitalières, pour organiser la prise en charge de résidents contaminés.

Nous sommes toutefois confrontés à la difficulté de faire hospitaliser les résidents, pour les soins considérés « non urgents ».

Les actions à venir

Prochainement, un conventionnement de partenariat avec des cliniques privées et notre établissement devrait se mettre en place.

Ce dispositif nous permettrait de bénéficier de moyens et de soins complémentaires.

SEDNA

Depuis la fin du mois de février, une cellule de prévention et d'observation du coronavirus effectue un suivi de l'ensemble des établissements par visioconférence, plusieurs fois par semaine, et au quotidien avec les résidences affectées par le COVID-19.

Le matériel

Nous disposons d'un stock suffisant en matériel (masques, gants, surblouses, charlottes, etc.). Mais tous compléments ou dons pouvant renforcer nos stocks sur le long terme sont les bienvenus, en cas de pénurie à venir.

Ainsi, nous avons préféré anticiper une éventuelle pénurie des surblouses à usage unique, et fait l'acquisition de surblouses en tissus.

Nous accueillons volontiers tout élan de solidarité !

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à fabriquer des masques en tissus pour l'usage personnel en ville de nos équipes !

Pour anticiper les chaleurs estivales et dans l'attente des mesures gouvernementales sur la suite du confinement, nous avons commandé 108 rafraîchisseurs d'air afin d'équiper chaque logement de la résidence.

Les travaux de remplacement des menuiseries fenêtres des logements ont été reportés à la fin de la crise épidémique.

Nous avons reçu des dons de ponchos de Disneyland.

Un membre du Comité de la vie sociale (CVS) du Grand Clos a interpellé le Conseil Départementale sur notre besoin en surblouses jetables et charlottes.

Lettre du Comité de la Vie Sociale (CVS) de la Résidence Le Grand Clos

APPEL À LA SOLIDARITÉ DE TOUS

Madame, Monsieur, Chères familles,

Les journaux télévisés, la presse écrite, nous informent quotidiennement de l'avancée des connaissances scientifiques sur le COVID-19, et des conditions difficiles dans lesquelles tous les membres du personnel soignant travaillent pour traiter les malades à l'hôpital, et maintenir du mieux possible l'état de santé des résidents en EHPAD.

Ces difficultés tiennent d'une part à la complexité du virus, dans son évolution, dans ses interactions avec nos organes et les bactéries qui nous habitent à l'état naturel, et d'autre part au manque de certains matériels dont souffre notre système de santé.

Il n'est pas de mon propos d'entretenir ici une quelconque polémique à ce sujet.

Simplement les faits sont là, et il ne suffit pas de les déplorer ; on doit aussi envisager comment, chacun à son niveau, on peut contribuer à en réduire les effets.

On voudrait être utile, mais on ne sait pas très bien comment faire.

Ce qui manque aujourd'hui le plus, au niveau du Grand Clos, ce sont ces surblouses en matériaux « non-tissés » à usage unique, que revêtent toutes les personnes qui pénètrent dans les chambres, que ce soit pour des soins, pour apporter les repas, ou pour faire le ménage.

J'ai sollicité récemment la Présidente de notre Département afin que l'on permette aux retoucheries de proximité de reprendre le travail, et qu'elles puissent confectionner des surblouses en tissus lavables et réutilisables, à partir de ces vieux draps que nous avons tous au fond de nos armoires.

À l'occasion de ce contact, j'ai appris qu'une initiative avait été initiée en ce sens, avec le concours financier du Département, **pour mobiliser les couturières (et couturiers) bénévoles dans le cadre du Collectif « blousespourlhôpital », qui fournit également les EHPAD.**

Pour y participer et arriver à une quantité de surblouse nécessaire pour éviter la propagation du virus, il suffit de s'inscrire en ligne sur : www.blousespourlhospital.com

Vous recevrez un kit complet de confection de surblouses, avec un patron. La livraison des kits et la récupération des surblouses confectionnées sont assurées par des transporteurs bénévoles du Département.

Si vous n'êtes pas équipé d'une machine à coudre, vous avez également la possibilité de faire un don du montant de votre choix, qui servira à l'achat de ces kits.

Ce don est déductible de vos impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

C'est en se serrant les coudes, en rejoignant le collectif dans la mesure de vos disponibilités, et en faisant connaître autour de vous cette initiative que nous parviendrons, tous ensemble, à préserver la santé de nos parents, et du personnel qui les entoure de ses soins.

Merci d'avance pour votre engagement.

Michel Lachartre
Membre du Comité de la vie sociale